

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 faisant ressortir un total de 22 294 133 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 193 837 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 22 246 883 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 25,79% de l'actif total au 31 mars 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ La note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que la société a fait objet d'une taxation d'office relative à une pénalité fiscale due au défaut de déclarations des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Cette charge a été comptabilisée par le biais d'abonnement quotidien selon l'échéancier de remboursement s'étalant du 4 décembre 2019 au 28 février 2020. Le résultat au 31 décembre 2019 inclut seulement la quote-part relative à la première échéance et celui du 31 mars 2020 inclut la quote-part relative aux deuxièmes et troisièmes échéances.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mourad FRADI

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		14 145 620	15 602 394	14 193 946
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	14 145 620	15 602 394	14 193 946
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	2 399 161	1 325 705	1 410 380
Disponibilités	3.3	5 749 352	3 831 242	2 982 226
		8 148 513	5 156 947	4 392 606
TOTAL ACTIF		22 294 133	20 759 341	18 586 552
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	45 419	51 704	49 697
Autres créditeurs divers	3.5	1 831	1 992	2 329
TOTAL PASSIF		47 250	53 696	52 026
Capital	3.6	21 168 976	19 752 584	17 807 698
Sommes distribuables	3.7	1 077 907	953 061	726 828
Sommes distribuables des exercices antérieurs		863 201	762 058	86
Sommes distribuables de l'exercice en cours		214 706	191 003	726 742
ACTIF NET		22 246 883	20 705 645	18 534 526
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 294 133	20 759 341	18 586 552

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2020 AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres		194 033	210 898	837 339
Dividendes		-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	194 033	210 898	837 339
Revenus des placements monétaires	4.2	51 235	41 281	257 202
<i>Total des revenus des placements</i>		245 268	252 179	1 094 541
Charges de gestion des placements	4.3	<45 433>	<51 717>	<214 461>
Revenu net des placements		199 835	200 462	880 080
Autres charges	4.4	<22 573>	<6 085>	<34 343>
Résultat d'exploitation		177 262	194 377	845 737
Régularisation du résultat d'exploitation		37 444	<3 374>	<118 995>
Sommes distribuables de la période		214 706	191 003	726 742
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<37 444>	3 374	118 995
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		16 575	16 244	61 033
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-	<2 744>	2 031
Résultat net de la période		193 837	207 877	908 801

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2020 AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	193 837	207 877	908 801
Résultat d'exploitation	177 262	194 377	845 737
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	16 575	16 244	61 033
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	<2 744>	2 031
<u>Distributions de dividendes</u>	-	-	<789 536>
<u>Transactions sur le capital</u>	3 518 520	<746 006>	<2 828 513>
Souscriptions	8 538 346	7 515 527	51 381 056
Capital	8 130 529	7 205 681	49 306 323
Régularisation des sommes non distribuables	14 726	2 351	66 656
Régularisation des sommes distribuables	393 091	307 495	2 008 077
Rachats	<5 019 826>	<8 261 533>	<54 209 569>
Capital	<4 789 345>	<7 920 495>	<52 006 892>
Régularisation des sommes non distribuables	<11 207>	<2 573>	<75 573>
Régularisation des sommes distribuables	<219 274>	<338 465>	<2 127 104>
<u>Variation de l'actif net</u>	3 712 357	<538 129>	<2 709 248>
<u>Actif net</u>			
En début de la période	18 534 526	21 243 774	21 243 774
En fin de la période	22 246 883	20 705 645	18 534 526
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de la période	173 409	199 787	199 787
En fin de la période	205 945	192 805	173 409
<u>Valeur liquidative</u>	108,023	107,392	106,883
<u>Taux de rendement annualisé</u>	4,29%	4,04%	4,24%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2020**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2020 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	135 000	141 527	0,63%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 353 680	1 434 905	6,44%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	79 960	83 202	0,37%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	80 000	82 005	0,37%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	30 807	0,14%
ATB 2007/1 D	2 000	104 000	110 966	0,50%
ATTIJARI BANK SUB 2017A - TF 7.4%	15 000	888 300	936 112	4,20%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	400 000	401 996	1,80%
BH 2009	5 000	192 000	194 046	0,87%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	240 000	257 885	1,16%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	832 506	867 915	3,89%
BTE 2010 A	1 500	15 000	15 550	0,07%
BTE 2010 B	3 500	192 500	197 350	0,89%
BTK 2009 CAT.D	1 500	75 000	75 336	0,34%
STB 2008/2	3 000	93 750	94 323	0,42%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	500 000	525 489	2,36%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	82 860	83 623	0,38%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	240 000	257 521	1,16%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 000	156 320	159 540	0,72%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	500 000	534 636	2,40%
UIB 2009/1 TR B	5 000	166 500	171 684	0,77%
UIB 2009/1 TR C	15 000	750 000	774 839	3,48%
UIB 2011/1 TR B	4 000	240 000	247 238	1,11%
Total Obligations de sociétés		7 347 376	7 678 495	34,44%
Bons du trésor assimilables				
BTA 11 FÉVRIER 2022 6,00%	950	900 125	939 058	4,21%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	1 235	1 135 011	1 173 384	5,26%
BTA 11/08/2022 5,60%	1 558	1 477 617	1 569 185	7,04%
BTA 12/10/2023 6,00%	1 250	1 155 313	1 229 229	5,51%
BTA 14 JUIN 2021 6,00%	535	520 555	551 204	2,47%
BTA 15 JUIN 2023 6,00%	1 000	937 300	1 005 065	4,51%
Total Bons du trésor assimilables		6 125 921	6 467 125	29,01%
Total obligations et valeurs assimilées		13 473 297	14 145 620	63,45%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôt				
ATB au 3 Décembre 2020/350J/12,10%	500 000	457 897	470 408	2,11%
Total émetteur ATB	500 000	457 897	470 408	2,11%
BH BANK au 23 Février 2021/360J/12,15%	500 000	456 665	460 517	2,07%
Total émetteur BH BANK	500 000	456 665	460 517	2,07%
AMEN BANK au 14 Décembre 2020/360J/12%	500 000	457 143	469 405	2,11%
AMEN BANK au 4 Avril 2020/10J/9,59%	500 000	498 937	499 681	2,24%
AMEN BANK au 9 Avril 2020/10J/9,59%	500 000	498 937	499 150	2,24%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 455 017	1 468 236	6,59%
Total certificats de dépôts	2 500 000	2 369 579	2 399 161	10,76%
Total Placements monétaires	2 500 000	2 369 579	2 399 161	10,76%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Amen Bank Pasteur	2 924 664	3 548 441	2 191 059
Amen Bank Med V	149 640	301 454	135 759
Liquidation émissions/rachats	2 666 468	< 33 817 >	642 942
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	10 725	18 955	15 583
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 2 145 >	< 3 791 >	< 3 117 >
	<u>5 749 352</u>	<u>3 831 242</u>	<u>2 982 226</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Frais de gestion à payer	45 419	51 704	49 697
	<u>45 419</u>	<u>51 704</u>	<u>49 697</u>

3.5 Autres créiteurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Redevances CMF à Payer	1 572	1 772	1 618
TCL à payer	209	220	218
Contribution sociale de solidarité à payer	50	-	200
Autres frais à payer	-	-	293
	<u>1 831</u>	<u>1 992</u>	<u>2 329</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2020

Montant	17 807 698
Nombre de titres	173 409
Nombre d'actionnaires	190

Souscriptions réalisées

Montant	8 130 529
Nombre de titres	79 174
Nombre d'actionnaires entrants	

Rachats effectués

Montant	< 4 789 345 >
Nombre de titres	46 638
Nombre d'actionnaires sortants	6

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	16 575
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	-
Régularisations des sommes non distribuables	3 519

Capital au 31 mars 2020

Montant	21 168 976
Nombre de titres	205 945
Nombre d'actionnaires	184

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2020 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Résultat d'exploitation	177 262	194 377	845 737
Régularisation du résultat d'exploitation	37 444	<3 374>	<118 995>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	863 201	762 058	86
	<u>1 077 907</u>	<u>953 061</u>	<u>726 828</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Intérêts sur obligations	116 415	132 818	524 591
Intérêts sur BTA	77 618	78 080	312 748
	<u>194 033</u>	<u>210 898</u>	<u>837 339</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 31/03/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	42 722	20 171	165 815
Intérêts sur dépôt à vue	8 513	17 742	64 696
Intérêts sur billets de trésorerie	-	3 368	26 691
	<u>51 235</u>	<u>41 281</u>	<u>257 202</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/03/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/03/2019</u>	<u>Exercice clos</u> <u>au 31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	45 433	51 717	214 461
	<u>45 433</u>	<u>51 717</u>	<u>214 461</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/03/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/03/2019</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2019</u>
Taxation	17 292	-	9 000
Redevance CMF	4 543	5 172	21 446
TCL	612	630	2 749
Autres Retenues	76	283	748
Contribution sociale de solidarité	50	-	400
	<u>22 573</u>	<u>6 085</u>	<u>34 343</u>

5 – FAITS MARQUANTS :

En date de 19 avril 2019, SICAV ENTREPRISE SA a fait l'objet d'une demande d'éclaircissement et justification fiscales. Le 14 octobre 2019, la société a reçu la notification du résultat de vérification fiscale en retenant une pénalité due au défaut de déclaration des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Suite à cette taxation, il a été convenu de liquider cette pénalité selon l'échéancier de remboursement suivant :

- Le 31 Décembre 2019 : 9 000 DT;
- Le 31 Janvier 2020 : 9 000 DT;
- Le 28 Février 2020 : 8 292 DT.

Au 31 mars 2020, le résultat de la société inclut la charge relative à l'échéancier du 31 janvier et du 28 février soit 17 292 dinars par le biais de l'abonnement quotidien. Cette charge a été liquidée à la recette des finances le 31 janvier et le 28 février 2020.

6 – REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.